

Je m'appelle Martin Bernier, j'approche 40 ans. J'ai travaillé dans le domaine maritime 8 ans comme mécanicien à bord des navires de la marine marchande et ensuite, jusqu'à présent, comme mécanicien d'entretien dans le domaine minier. Je demeure au Canton Arnaud depuis 1999. Je m'y suis établi car dans ce secteur nous sommes près de la ville et nous pouvons profiter facilement des bienfaits de la nature autour.

Depuis plus de 2 ans, j'ai appris qu'un projet de mine à ciel ouvert était en développement à proximité de ma résidence. Après une première rencontre avec le promoteur à la petite chapelle du Canton Arnaud, j'ai eu de grandes inquiétudes face à ce projet. Vous savez avec mon expérience de travail dans le domaine minier et de voir les façons de procéder des grosses compagnies (gros profits d'abord et s'il reste de l'argent on verra pour le reste), je trouvais que c'était insensé de demeurer au côté d'un tel projet. Je trouvais également ridicule que l'on utilise des grosses sommes d'argent des Québécois pour développer un projet minier et lorsque tout est prêt à commencer à exploiter, on vend le projet à un étranger, Yara... Depuis j'ai assisté à toutes les séances publiques du promoteur dans le but d'avoir des réponses à nos questionnements et inquiétudes et ils ne m'ont jamais convaincu du bienfait de vivre à côté d'une mine. Leurs séances publiques étaient sur des sujets pré établis et il n'y avait pas de place pour discuter des autres sujets qui selon moi sont considérables. D'ailleurs je trouve que la période de questions de cette audience publique était trop courte pour approfondir plusieurs sujets. C'est pourquoi je vais m'attarder à parler un peu plus de nos préoccupations en tant que citoyen du Canton.

## Baisse de la qualité de vie

Pour nous les citoyens du Canton, vivre à côté de la mine, ce sera une énorme baisse de notre qualité de vie.

- Augmentation du trafic sur la 138 (heure de pointe pratiquement impossible d'entrer ou de sortir de ma résidence, sans compter le risque accru d'accident car aucune voie de dépassement).
- Les périodes tranquilles pour le bruit, c'est-à-dire en soirée, la nuit et le matin de fin de semaine seront remplacés par un bruit continu de machinerie industriel stressant.
- Risque de ne plus pouvoir pratiquer plusieurs activités dans le secteur comme :
  - La chasse au petit gibier et oiseaux migrateurs;
  - La pêche à la truite (Rivière Rapides)
  - La pêche à l'Éperlan (Rivières Hall)
  - Cueillette de fruits sauvages

Soit car ils disparaîtront où seront impropres à la consommation à cause de la pollution environnante.

- L'observation à partir de mon domicile de toute sorte d'animaux venant se nourrir sur les berges de la baie.
- Inquiétudes à consommer les fruits et légumes de mon jardin.
- Nettoyage de ma propriété et autres dû à l'augmentation de la poussière en suspension dans le secteur.
- Inquiétudes futures sur les dépassements de normes au niveau du bruit et autres pollution dans toute la durée du projet.
- Des odeurs occasionné de quelque façon que ce soit (Ex. : végétation souillée au bord de la baie à cause des activités du projet).
- Affaissement de nos maisons ou autres dommages comme un incendie causé par leurs activités qui viendrait détruire des propriétés civil.
- Inquiétude de voir le projet plus gros que ce qui est en étude actuellement (comme dans le cas de OSISCO a MALARTIC.
- Inquiétude à être exproprié dans le futur pour des raisons quelconques car nos résidences sont sur le claim minier. De plus, avec les lois sur les mines actuelles, les citoyens ne seront pas dédommagés à leurs justes valeurs et en aucun cas pour les pertes de jouissances encourues.

## Compensation

Au chapitre des compensations et d'acquisitions de propriétés, je peux vous dire que le promoteur a été incorrect à plusieurs niveaux envers les citoyens du Canton Arnaud. D'abord, à leur première rencontre avec les gens du village il y a près de trois ans à la petite chapelle du coin, dès le départ ils n'ont pas été honnête avec nous. Le promoteur a tenté à trois reprises d'organiser une rencontre en avisant seulement quelques citoyens alors qu'il était de l'intérêt de tous. Il a fallu que ce soit les gens du secteur qui aille cogner aux portes de leurs voisins pour les avertir de cette rencontre afin que nous soyons tous informés. Ensuite, ils ont rencontrés des citoyens individuellement à leur domicile pour venter leur projet et même pour certains, ont commencés à leur faire entrevoir des montants d'argent. Ils ont fini par acquérir une propriété du secteur et comme par hasard, ce propriétaire a tenté par la suite de dénigrer le comité de citoyen mis en place et du fait même de parler en bien du projet par une entrevue sur les ondes d'une radio local. Ensuite eu lieu une séance publique pour les citoyens du village pour présenter leurs offres complètement ridicules. Je peux vous assurer qu'à la fin de cette séance publique, les gens étaient très frustrés envers le promoteur. Pourtant, le lendemain, le promoteur annonçait en entrevue à la radio local qu'une négociation avait eu lieu la veille avec les citoyens du Canton et que nous étions satisfaits des offres...

Si le projet va de l'avant, le promoteur devra négocier des ententes avec les grandes entreprises environnantes comme le Port de Sept-Îles, Hydro Québec, compagnie Cliffs et d'autres. Ces grandes entreprises vont probablement réussir à négocier des garanties et des montants d'argent sur plusieurs sujets comme dans le cas de Cliff's qui veut même des compensations sur des frais d'entretien futur relié à son chemin de fer modifié par le projet. Eux, il y a de forte chance d'obtenir gain de cause car ils peuvent se payer des spécialistes pour négocier. Le gouvernement oblige le promoteur qu'il y ait une entente avec les Innus du secteur. Le gouvernement, par contre, n'oblige pas Mine Arnaud à avoir une entente avec les simples citoyens contribuables locaux... Dans le futur, la seule alternative proposée par Mine Arnaud pour nous défendre est un petit comité de suivi dont il tirera les ficelles. Dans ses réponses à nos questionnements à ce sujet le promoteur disait : La compagnie Yara a beaucoup d'argent et que s'il y avait des problèmes quelconque que la compagnie aurait les moyens de les assumer.

Mais -Yara t'il envie de dédommager des résidents qui subissent des pertes?

-Yara t'il envie de payer des frais de traitement d'eau potable supplémentaires advenant le cas où il contaminerait le lac Rapide ou si ça sera les payeurs de taxe municipale qui paiera la note ?

-Yara t'il envie de payer s'il y avait un affaisement de la route 138 ou ça sera les payeurs d'impôts qui paieront la note? A noter que le promoteur ne veut pas payer pour la route de contournement et qu'il y a de forte chance que ce soit nos impôts qui font du chemin...

## L'argent ou l'environnement

Le promoteur dit qu'il modulera ses opérations advenant le cas où il y aura des dépassements de normes environnementales. Soyez assuré que lorsque Yara sera actionnaire majoritaire c'est lui qui décidera comment gérer sa mine et il modulera aussi en conséquence d'atteindre ces gros profits. Nous n'avons aucune garantie que Yara opérera la mine en fonction de l'environnement au lieu de l'argent comme le fait la majorité de nos compagnies minières. Quand le prix de l'apatite sera bas, procédera-t-il à des mises à pied pour garantir ces profits... Quand les temps seront durs coupera-t-il dans les budgets de maintenance des équipements afin de maintenir ses profits. Quand il n'y a pas assez de travailleur et de budget pour réparer les équipements devienne-ils désuets plus rapidement et il devient très difficile de concilier profit et environnement. Dans ces situations il arrive souvent des accidents graves qui peuvent virer facilement en catastrophe écologique ou même pire des pertes de vie humaine. Nous en avons de bons exemples comme au Lac Mégantique, ici récemment un déversement de mazout important dans la baie de Sept-Îles... De plus ces dernières années, les gens d'ici le voient bien que nos grande compagnie en arrache, on voit de plus en plus souvent des nuages de poussière ou de fumée noir recouvrir totalement la Grande Baie de Sept-Îles. Ça fait drôle d'entendre à la radio local que l'air de Sept-Îles est parmi les plus sales au Québec quand on voit régulièrement des nuages pas de la bonne couleur dans le ciel...

Une mine en milieu périurbain pour moi c'est carrément inacceptable. Tant que les lois sur les mines actuelles seront favorable envers les promoteurs et non les simples citoyens et que les polices de l'environnement ne soit pas outillé correctement pour sévir les grandes entreprises je crois que ce projet nous amènera plus de problèmes.

En terminant, je veux vous faire part qu'il y a beaucoup de citoyens local qui ne veulent carrément pas vivre à côté d'une mine? Des gens ne veulent pas du tout encourir de risque pour leur santé ou de voir leur propriété déprécié. Et surtout pas envie de se chicaner dans le future avec un comité de citoyen pour obtenir justice chaque fois que ça ne fonctionnera pas avec le promoteur. Nous nous sommes établis en premier ici car c'est un endroit très paisible et Mine Arnaud arrive en deuxième et il se doit de nous respecter.

Martin Bernier